

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1968)
Heft: 102

Artikel: Presse syndicale et droit à l'information
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. Lausanne Domaine 102 public

Les dés pipés

La fausse dévaluation française fut une démonstration parfaite de cette vérité économique : les plus faibles sont toujours perdants.

Première hypothèse :

La France dévalue. Le bénéfice de ceux qui ont exporté leurs capitaux et les ont convertis en devises étrangères devient réalisable; il est énorme. Mais en économie, rien ne naît de rien. Le bénéfice encaissé doit être par la suite payé. Par qui ? Par tous ceux qu'aurait touchés la hausse du coût de la vie, provoqué par le renchérissement des importations : les salariés, des petits épargnants. Car c'est une loi constante de l'économie : les bénéfices spéculatifs (voyez la spéculation immobilière) sont spectaculaires, palpables, ronds comme des magots, mais leurs conséquences sont éparpillées, tardives, peu éclatantes. Et pourtant, ces conséquences, quoique discrètes, sont lourdes, réparties sur les épaules les plus faibles comme un impôt ancien régime.

Deuxième hypothèse :

La France ne dévalue pas. L'intervention chirurgicale est remplacée par un régime d'austérité. L'Etat impose des économies qui auront pour effet la hausse des prix (chemins de fer, énergie; ces secteurs doivent présenter des comptes équilibrés; ils n'y parviendront que par une augmentation des tarifs) et du coût de la vie. Et pour ne pas déboucher sur une

inflation, il faut simultanément brider les salaires. De surcroît, pour rassurer les possédants, on renvoie à des temps meilleurs les projets sociaux, notamment la loi sur la présence syndicale dans l'entreprise. Les économiquement faibles perdent donc de toute façon dans les deux hypothèses, car les dés sont pipés; les lois de l'économie ne peuvent jouer qu'en faveur des possédants. Contrairement à la logique : moins on possède, plus on court de risques.

Suisse

Nous n'écrivons pas que la qualité morale de la bourgeoisie suisse est supérieure à celle de la bourgeoisie française; mais, à partir d'une situation extrêmement forte (un franc recherché, solide, mais qui n'est pas exposé comme les grandes monnaies internationales), elle connaît au moins cette sagesse de petite nation qui sait la fragilité de la confiance que peut inspirer un peuple de quelques millions d'habitants. Sagesse dont la bourgeoisie suisse sait tirer des avantages. Car elle peut user et abuser de cette situation pour qualifier d'« aventure » contraire à l'intérêt national tout ce qui lui déplairait. Mais la gauche pourrait aussi lui demander avec plus d'insistance de payer — socialement — le prix de cette stabilité qui inspire tant confiance à l'étranger et que peu de choses — désastreusement, n'est-ce pas ? — pourrait ébranler.

Presse syndicale et droit à l'information

Il est regrettable que le rapporteur de langue française devant le Congrès d'Orléans, M. Diacon, ait profité de la commémoration de la grève de 1918 pour critiquer, en termes inobjectifs, ceux qui osent proposer que les syndicats unissent leurs efforts pour créer un hebdomadaire syndical vivant.

Il serait bon tout de même que la discussion reste sur ses rails. C'est ainsi que

— « le milieu sélect des conseillers » n'a jamais préconisé un journal où domineraient « de hautes spéculations philosophiques ou politiques ». C'est un peu facile de déformer la pensée d'autrui pour pouvoir mieux faire de la démagogie ouvriériste. En fait, il n'a jamais été question d'autre chose que de faire un hebdomadaire vivant, largement illustré, animé par des journalistes professionnels qui aient le sens de leur métier.

— un moyen d'information est particulièrement indispensable pour les petites fédérations. Le journal syndical serait l'occasion de sortir du « corporatisme » pour retrouver de manière concrète l'unité et la solidarité syndicales.

— on parle du coût de l'opération. Nous posons alors une question simple : combien coûtent tous les journaux syndicaux édités en Suisse romande ? Quand on connaîtra la somme, on saura ce qu'on peut en faire.

Combien tous les syndicats dépensent-ils pour leur presse ? nous répétons la question. C'est aussi un aspect du droit à l'information.

Il n'y aura pas de discussion sérieuse tant qu'on refusera de livrer la donnée fondamentale du problème.

Portrait : Eugène Descamps

Les interventions de la C.F.D.T. et celles de son secrétaire Descamps furent, toujours, lors des événements de mai-juin, en France, de grande qualité. Réformistes peut-être, mais d'un réformisme qui ne se limitait pas à des revendications salariales. Car elles touchaient à des ressorts essentiels du régime capitaliste.

Eugène Descamps était récemment l'hôte de la Fédération ouvrière vaudoise. L'homme physiquement, tel que nous l'avons découvert, répond à l'image radio-phonique qu'on s'en faisait.

Râblé, cou court, visage rond, teint sanguin; mais dans ce visage énergique, quelques verticales : des sourcils qui retombent à angle droit, l'ombre sous les yeux, les plis de la bouche. Eugène Descamps est riche de ce contraste. Une réflexion, une inquiétude

même que révèle son regard, mais qui ne pourrait jamais tourner au défaitisme ou au découragement. Dans les propos qu'il tient, aucune flatterie envers ses interlocuteurs : un sens aigu du contact humain, écoutant autrui, n'abritant pas sa propre pensée derrière le rideau des mots ou des slogans.

La C.F.D.T. s'attache prioritairement, nous dit-il, à faire passer sa revendication première : reconnaissance de la présence syndicale dans l'entreprise; cette revendication-là aurait aussi une incidence énorme dans notre pays. Qu'on pense à des mesures comme celle-ci : un local à disposition du syndicat dans l'entreprise même, droit d'affichage pour le syndicat, heures payées au délégué syndicaliste pour exercer son activité pendant le temps de travail !

Bi-mensuel romand
N° 102 5 décembre 1968 Sixième année
Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Ruth Dreifuss
Henri Galland
André Gavillet
Marx Lévy
Kenneth Libbey
Jacques Morier-Genoud
Jerome Stephens
Jean-Jacques Thonney

Le N° 103 sortira de presse le jeudi 19 décembre 1968